



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-2026

SÉANCE DU 21 JANVIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 22

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 20

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un janvier à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le treize janvier deux mille vingt-six.

Présents : MAUGAN Claude, PRUGNIÈRES Anne-Cécile, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, PAYET Patrice, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, BICHON Angélique, MORIN Delphine, MOREAU Karine, CLAUSE Patrick, LÉBOUC Patricia, BERBUDEAU Éric, DUMAS FERNANDES Jacqueline, TRÉVIEN Sonia, GIRARD Jean-Pierre, MANCA Isabelle, VEILLON Dominique, ROUSSEAU Etienne, Sébastien Violleau.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. URBANI Sébastien a donné procuration à Mme MOREAU Karine,
M. COUDERT Éric a donné procuration à M. VIOLLEAU Sébastien,

Absents excusés : Bertrand Dupont, Séverine Robin, Bruno Boccard.

Absent : Magalie Le Goff, Leila Seugnet.

OBJET : DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de l'Assemblée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de désigner, Mme Anne-Cécile Prugnières, comme secrétaire de séance.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance,

Le 21/01/2026

le Maire, Claude MAUGAN



La secrétaire de séance,
Mme Anne-Cécile Prugnières

Publiée le :